

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 9 janvier 2012, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Dominique Labbé et Micheline Darveau, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 5 et 14 décembre 2011;
3. Suivi des procès-verbaux;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses;
6. Demande d'aide financière;
  - a) C.R.S.P. Hockey;
  - b) CBIO Hockey;
  - c) Club Optimiste Ile Orléans;
7. Résolution – Appui dossier CPTAQ – Louise Cloutier;
8. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal;
9. Résolution – Adhésion au réseau québécois de « Villes et Villages en Santé »;
10. Avis de motion – Adoption du règlement n° 012-100 – Sur les clapets anti retour (réseau d'égout);
11. Avis de motion – Adoption du règlement n° 012-101 – Relatif aux pouvoirs et obligations additionnels du directeur général;
12. Varia
  - a) M.R.C.;
  - b) Rapports des comités externes;
  - c) Communication aux citoyens;
13. Période de questions;
14. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

*012-001*

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dominique Labbé appuyée par Claude Beauchemin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*012-002*

**Item 2 Adoption des procès-verbaux des 5 et 14 décembre 2011**

L'adoption des procès-verbaux des 5 et 14 décembre est proposée par Dominique Labbé appuyée par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**Item 3 Suivi des procès-verbaux**

**Item 4 Correspondance**

*012-003*

**Item 5 Adoption des dépenses**

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 94 172,38 \$ en comptes payés et la somme de : 23 218,02 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 117 390,40 \$.

Il est proposé par, Lauréanne Dion appuyé par Dominique Labbé, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

**Item 6 Demande d'aide financière**

*012-004*

a) **C.R.S.P. Hockey**

Il est proposé par Claude Beauchemin appuyé par Micheline Darveau que la somme de 333 \$, représentant une subvention de 20 % par joueur, soit versée par la Municipalité pour

compenser une partie de la surprime demandée aux 3 joueurs de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans inscrits au hockey mineur Côte-de-Beaupré – Île d'Orléans pour la saison 2011-2012.

Madame Lina Labbé appelle le vote

3 en faveur

2 opposés

Résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes)

b) **CBIO Hockey**

Demande refusée

*012-005*

c) **Club Optimiste Ile Orléans**

Il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Lauréanne Dion que la somme de 50 \$ soit versée au Club Optimiste de l'Île d'Orléans pour la mise en œuvre de son Plan d'action 2011-2012.

Madame Lina Labbé appelle le vote

3 en faveur

2 opposés

Résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes)

*012-006*

Item 7 **Résolution - Appui dossier CPTAQ – Louise Cloutier**

**Attendu** le dépôt à la Municipalité par Madame Louise Cloutier d'une demande d'autorisation à la Commission afin que soit autorisée la cession de deux parcelles du lot 25-4 faisant partie de sa propriété;

**Attendu** les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (L.R.Q., chapitre P-41.1);

**Attendu que** le lot visé par la demande est inclus dans la zone 42-A la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire;

**En conséquence**

Il est proposé par, Roger Simard appuyé par Micheline Darveau

Et

**Il est résolu**

**Que** le Conseil informe la Commission :

- **Qu'il** appuie la demande d'autorisation à la Commission de Madame Louise Cloutier afin que soit autorisée la cession de deux parcelles du lot 25-4 faisant partie de sa propriété;
- **Que** les opérations projetées sont conformes à la réglementation en vigueur;
- **Qu'il** y a sur le territoire des espaces appropriés disponibles.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

#### Item 8 **Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal**

Tous les membres du Conseil municipal présents ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires. Et un relevé conforme sera expédié au MAMROT tel que requis par la Loi.

012-007

#### Item 9 **Résolution – Adhésion au réseau québécois de « Villes et Villages en Santé »**

**Attendu** l'existence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et d'autres réseaux nationaux et internationaux de municipalités en santé, prêts à coopérer et à échanger des expériences positives pour améliorer la qualité de vie de leur population;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

**Attendu que** les décisions prises par la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans en matière d'habitation, de culture, de sécurité, de loisirs, d'environnement, de développement communautaire, économique et urbain ont une grande influence sur la santé de ses citoyennes et citoyens;

**Attendu qu'**une approche multisectorielle et concertée dans la communauté de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans peut contribuer à créer un environnement sain pour tous les citoyennes et citoyens;

**Attendu que** l'administration de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire encourager cette concertation et participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyennes et citoyens de son territoire, tout en respectant ses champs de compétence et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans veut favoriser la participation de ses citoyennes et citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de vie;  
**Attendu qu'il** est important que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans assume le leadership d'une municipalité en santé;

### **En conséquence**

Il est proposé par, Roger Simard appuyé par Micheline Darveau

Et

### **Il est résolu**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans :

- 1- Adhère au Réseau québécois de Villes et Villages en santé et partage cette expérience avec d'autres municipalités;
- 2- Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant un développement sain, créant un environnement favorable à la santé et renforçant les actions communautaires;
- 3- Forme, dans la mesure du possible, un comité de travail composé de représentants de la Municipalité et de représentants des différents secteurs de la communauté pour s'assurer de la réalisation de ces objectifs et invite différents partenaires à la soutenir dans cette démarche;
- 4- Mettre en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement;
- 5- Nomme Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier pour la représenter au sein de ce comité de travail;
- 6- Accepte le principe d'engager, à cette fin, les sommes couvrant les ressources humaines et matérielles requises pour la réalisation des projets dont elle aura accepté la réalisation.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**Item 10 Avis de motion - Adoption du règlement n° 012-100 – Sur les clapets anti retour (réseau d'égout)**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption, le règlement n° 012-100, sur les clapets anti retour (réseau d'égout).

**Item 11 Avis de motion - Adoption du règlement n° 012-101 – Relatif aux pouvoirs et obligations additionnels du directeur général**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption, le règlement n° 012-101, relatif aux pouvoirs et obligations additionnels du directeur général.

**Item 12 Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des comités externes;
- c) Communication aux citoyens;

**Item 13 Période de questions.**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 45 et se termine à 21 h 10 pour une durée de 25 minutes.

*012-008*

**Item 14 Levée de la séance.**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Claude Beauchemin, il est 21 h 10.

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Lina Labbé  
Mairesse

Marco Langlois, g.m.a.  
Directeur général/secrétaire-trésorier